

**L'an deux mil vingt, le quinze du mois de juillet** à 19 H 30,  
le Conseil Municipal de la Commune de PLEVEN dûment convoqué s'est réuni,  
à la salle des fêtes, sous la Présidence de Monsieur GUILBERT Christian,  
Maire.

**Etaient présents** : Christian GUILBERT, Mickaël SEGUIN, Estelle HERVE,  
Cédric LEMONNIER, Evelyne ROMMES, Marie LECOULPIER, Bertrand  
RABAROT, Vanessa SAMSON, Aurore BAUCHE, Fabrice DUPRETZ, Jean-  
Yves GUEGUEN, Gladys GARETTE, Xavier MONSCH, Jacquy GUERIN,  
Christian EON.

**Absents excusés** : Néant

Convocation et affichage le : 08/07/2020
---

**Secrétaire de séance** : Estelle HERVE

Conformément à la réglementation le Conseil Municipal a désigné un secrétaire de  
séance. Madame Estelle HERVE GUILLEMOT a été désignée pour remplir ces  
fonctions, qu'elle a acceptées.

Le quorum étant atteint, Monsieur GUILBERT déclare la séance ouverte.  
Monsieur le Maire précise que tous les Conseillers Municipaux présents ont reçu pour  
lecture le procès-verbal de la séance des 11 juin et 10 juillet, en l'absence  
d'observation les procès-verbaux sont approuvés.

<b>2020-22      COMPTES DE GESTION 2019</b>
---

Monsieur le Maire présente les résultats des comptes de gestion établis par Monsieur  
GUILBERT, receveur municipal et invite les membres du Conseil Municipal à  
s'exprimer.

Aucune question ou observation n'est formulée.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, par 15 voix pour, zéro contre et zéro abstention

**APPROUVE** les comptes de gestion présentés,

Lotissement du lavoir : résultat de fonctionnement (déficit) de 69 708.21 €

Lotissement du clos fournier : résultat de fonctionnement (déficit) de 90 042.73 €

Commune : résultat de fonctionnement (excédent) de 469 811.94 €

résultat d'investissement (déficit) de 96 443.99 €

<b>2020-23      COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET GENERAL COMMUNE</b>
--

Madame FELIN, secrétaire de Mairie présente le compte administratif 2019 concernant  
le budget général de la commune.

Monsieur SEGUIN Mickaël, 1<sup>er</sup> adjoint, invite les membres du Conseil à s'exprimer et à  
prendre part au vote, Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote.

Aucune question ou observation n'est formulée.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, par 14 voix pour, zéro contre et zéro abstention

**APPROUVE** le compte administratif présenté,  
**ARRETE** comme suit les opérations de l'exercice 2019

**Section de fonctionnement :**

Recette 2019	522 917.89
Dépenses 2019	460 135.60
Résultat 2019 (excédent)	62 782.29
Excédent antérieur reporté	407 029.65
<b>Résultat total excédent</b>	<b>469 811.94</b>

**Section d'investissement :**

Recette 2019	243 160.14
Dépenses 2019	394 122.36
Résultat 2019 (déficit)	- 150 962.22
Excédent antérieur reporté	54 518.23
<b>Résultat total déficit</b>	<b>- 96 443.99</b>
Reste à réaliser dépenses	28 307.83
Reste à réaliser recettes	24 708.01
<b>Besoin d'affectation</b>	<b>100 043.81</b>

**DECIDE** d'affecter à la section d'investissement 100 043.81 € et précise que cette reprise fera l'objet d'un titre de recettes au compte 1068 du budget primitif 2020. L'excédent de fonctionnement reporté au compte 002 du budget primitif 2020 sera donc de 369 768.13 €.

<b>2020-24      COMPTE ADMINISTRATIF 2019 ET BUDGET PRIMITIF 2020 LOTISSEMENT DU LAVOIR</b>
---

Madame FELIN, Secrétaire de Mairie présente le compte administratif 2019 concernant le lotissement du lavoir.

Monsieur le Maire précise qu'il n'y a eu aucune opération cette année et que deux terrains restent à vendre.

Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote, Monsieur Mickael SEGUIN, 1<sup>er</sup> adjoint invite les membres du Conseil à s'exprimer et à prendre part au vote.

Aucune question ou observation n'est formulée.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, par 14 voix pour, zéro contre et zéro abstention

**APPROUVE** le compte administratif présenté,  
**ARRETE** comme suit les opérations de l'exercice 2019

**Section de fonctionnement :**

Recette 2019	0.00
Dépenses 2019	0.00
Résultat 2019	0.00
Déficit antérieur reporté	- 69 708.21
<b>Résultat total</b>	<b>- 69 708.21</b>

Le résultat de fonctionnement sera repris au 002 du budget primitif 2020

Monsieur le Maire, ayant rejoint la séance, soumet au vote le budget primitif 2020 présenté par Mme Felin, Secrétaire de Mairie.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, par 15 voix pour, zéro contre et zéro abstention

**VOTE** le budget primitif 2020 qui s'équilibre à la somme de 69 708.21 € en section de fonctionnement.

**2020-25 COMPTE ADMINISTRATIF 2019 ET BUDGET PRIMITIF 2020  
LOTISSEMENT DU CLOS FOURNIER**

Madame FELIN, secrétaire de Mairie présente le compte administratif 2019 concernant le lotissement du clos fournier.

Monsieur le Maire précise qu'un terrain a été vendu et un en début d'année 2019.

Monsieur le Maire étant sorti et ne prenant pas part au vote, Monsieur Mickaël SEGUIN, 1<sup>er</sup> adjoint invite les membres du Conseil à s'exprimer et à prendre part au vote.

Aucune question ou observation n'est formulée.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, par 14 voix pour, zéro contre et zéro abstention

**APPROUVE** le compte administratif présenté,  
**ARRETE** comme suit les opérations de l'exercice 2019

<b><u>Section de fonctionnement</u></b> :	Recette 2019	21 794.00
	Dépenses 2018	0.00
	Résultat 2019 (excédent)	21 794.00
	Déficit antérieur reporté	- 111 836.73
	<b>Résultat total</b>	<b>- 90 042.73</b>

Le résultat de fonctionnement sera repris au 002 du budget primitif 2020

Monsieur le Maire, ayant rejoint la séance, soumet au vote le budget primitif 2020 présenté par Mme Felin.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, par 15 voix pour, zéro contre et zéro abstention

**VOTE** le budget primitif 2020 qui s'équilibre à la somme de 90 042.73 € en section de fonctionnement.

**2020-26 BUDGET PRIMITIF 2020 COMMUNE**

Sur demande de Monsieur le Maire, Madame FELIN, secrétaire de Mairie présente le budget primitif 2020, tel qu'il a été établi par la commission des finances.

**APRES DELIBERATION LE CONSEIL MUNICIPAL**, par 15 voix pour, zéro contre et zéro abstention

**VOTE** le budget primitif qui s'équilibre à la somme de 903 478.13 € en fonctionnement et 270 351.82 € en investissement.

**VOTE** le budget primitif qui s'équilibre à la somme de 903 478.13 € en fonctionnement et 270 351.82 € en investissement.

**2020-27 MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE**

Monsieur le Maire informe les élus que quatre membres du Conseil Municipal doivent siéger au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale. Le Conseil d'administration doit aussi comprendre quatre représentants de la commune nommés par le Maire sur proposition du Conseil Municipal.

**APRES DELIBERATION LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**NOMME** les délégués conseillers municipaux suivants :

Estelle HERVE GUILLEMOT

Evelyne ROMMES

Gladys GARETTE

Fabrice DUPRETZ

**NOMME** les représentants de la commune suivants :

Pascale LEMEE

Marie-Pierre JOUFFE

Marie-Jeanne MALEVRE

Jocelyne LEMAIRE

<b>2020-28</b>	<b>DELEGUES POUR LE CNAS</b>
----------------	------------------------------

Monsieur le Maire informe les élus qu'il est nécessaire de désigner les délégués pour le Comité National d'Actions Sociales. C'est un organisme national auquel la commune adhère pour que les agents communaux puissent bénéficier de prestations et d'avantages sociaux. Il faut un délégué élu et un délégué agents.

**APRES DELIBERATION LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**NOMME** les délégués suivants :

Evelyne ROMMES, déléguée élue

Patricia FELIN, déléguée agent

<b>2020-29</b>	<b>MOTION HOPITAL DE DINAN</b>
----------------	--------------------------------

Monsieur le Maire explique la situation de la maternité du Centre Hospitalier de Dinan et propose la motion suivante :

Le Conseil Municipal de PLEVEN réuni le 15 juillet 2020 considère qu'il est indispensable de maintenir une maternité accouchante sur l'hôpital de DINAN avec les moyens humains et matériels nécessaires à son bon fonctionnement.

**CONSEIL MUNICIPAL,**

**ADOpte**, à l'unanimité, cette motion.

**QUESTIONS DIVERSES**

Herbe terrain de foot à tailler

La séance est levée à

Le Maire, Président de séance

Christian GUILBERT

Le secrétaire de séance

HERVE GUILLEMOT Estelle

Les membres du Conseil Municipal

Mickaël SEGUIN	
LEMONNIER Cédric	
ROMMES Evelyne	
LECOUPLIER Marie	
RABAROT Bertrand	
SAMSON Vanessa	
BAUCHE Aurore	
DUPRETZ Fabrice	
GUEGUEN Jean-Yves	
GARETTE Gladys	
MONSCH Xavier	
GUERIN Jacquy	
EON Christian	